

Formation prévention des risques liés au travail en hauteur - Port du harnais

Conduite en sécurité/autorisation de conduite - Travail en hauteur

PUBLIC

Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur et ayant été reconnue apte par le médecin

INTERVENANTS

Formateur spécialisé en travail en hauteur

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître la législation applicable
- Connaître les risques liés au travail en hauteur
- Connaître les règles de sécurité à appliquer pour l'utilisation des équipements de protection collective ou individuelle

Programme

Module 1 : formation théorique

- Contexte législatif et réglementaire
- Connaissances générales en prévention
 - Les acteurs de la prévention
 - Statistiques des arrêts de travail liés aux travaux en hauteur
- Rôles et responsabilités
- Les risques liés au travail en hauteur
- Les protections collectives et individuelles
 - Les différents équipements existants caractéristiques, conditions d'utilisation, d'entretien et de stockage
 - Les facteurs de chute
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Les vérifications périodiques

Module 2 : formation pratique - Adaptée au contexte de l'entreprise

- Vérification de l'état du matériel avant utilisation
- Mise en situation pratique dans le contexte de l'entreprise
 - Utilisation des échafaudages, plateforme de travail, PIR...
 - Les moyens d'accès au poste de travail
 - Utilisation du harnais et des lignes de vie
 - Mise en place de lignes de vie
 - ...
- Stockage et entretien du matériel / vérifications périodiques



IMPORTANT : pour la formation pratique, l'entreprise devra mettre à disposition le matériel utilisé au quotidien par les salariés pour des mises en situation correspondant au contexte professionnel des participants (par exemple : plateforme de travail, échafaudage monté, accès toiture sécurisée, EPI...). L'ensemble du matériel devra être en bon état et à jour des vérifications périodiques nécessaires.

Module 3 : Évaluation théorique et pratique

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Exercices pratiques d'utilisation des EPC et EPI dans le contexte de l'entreprise
- Remise d'un livret aide-mémoire à chaque participant reprenant l'essentiel des apports de connaissances



IMPORTANT : le participant devra venir avec ses EPI ➡ chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, gants de manutention, casque, EPI anti-chute (harnais, longe, mousquetons...)





Suivi et modalités d'évaluation

- Evaluation en deux parties :
 - QCM d'évaluation des connaissances théoriques,
 - mise en situation pratique de travaux en hauteur dans le contexte de l'entreprise.

A l'issue de l'évaluation théorique et pratique, le formateur émet un avis concernant la possibilité pour l'employeur d'autoriser la personne à travailler en hauteur.

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat.

Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>